

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

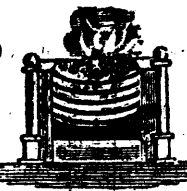
- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



PAIEMENT D'AVANCE.

AVIS.—On rappelle à MM. les Abonnés du COIN DU FEU que leur abonnement pour six mois expirera le 21 Mai courant, et qu'ils auront à payer d'ici à ce jour-là pour le semestre suivant, sans quoi ils seront portés dans nos livres, et auront à payer 1s. 3d. de plus pour le semestre ou 2s. 6d. pour l'année.

Ceux qui désirent discontinuer après le présent semestre sont priés d'en donner avis avant le dit 21 Mai, faute de quoi ils seront censés continuer pour un autre semestre.

Le numéro du 22 Mai sera accompagné d'une Table des Matières pour le semestre courant, pour l'avantage de ceux qui voudraient faire lier en deux volumes.

SOMMAIRE DES MATIÈRES.

MARTIN GUERRE, (suite et fin) ; LA VICOMTESSE DE RÉVOLLES ; LES FORÇATS DE TOULON ; REVUE DES MODES DE PARIS.

MARTIN GUERRE.

[SUITE ET FIN.]

Un soir, vers dix heures environ, par une nuit assez noire, la porte d'une maisonnette isolée, située à une demi-portée de fusil du village, s'ouvrit doucement, et laissa passer d'abord un homme enveloppé d'un grand manteau, puis une jeune femme qui le suivit assez loin dans la campagne. Arrivés à l'endroit où ils devaient se séparer, ils se donnèrent un tendre baiser d'adieu, et murmurèrent quelques mots d'amour ; l'amant délia son cheval, qui était attaché à un arbre, monta en selle et s'élança au galop du côté de la ville. Quand on n'entendit plus rien, la jeune femme, toute pensive, retourna lentement vers sa demeure ; mais, comme elle approchait de la porte, tout-à-coup un personnage sortit de l'angle de la maison et lui barra le chemin ; effrayée elle veut crier, il lui prend le bras et lui ordonne de se taire.

—Rose, lui dit-il à voix basse, je sais tout : cet homme qui sort de chez toi est Pierre Guerre ; pour le recevoir sans danger tu as endormi ton vieux mari au moyen d'une drogue dérobée à maître Marcel, ton père. Voilà un mois que

cette intrigue est nouée ; deux fois par semaine, à sept heures, tu ouvres cette porte à ce cavalier, et ce n'est qu'à dix heures qu'il sort pour se rendre à la ville. Cet homme, je le connais, je suis son oncle.

Glacée de terreur, Rose se jeta à genoux et lui demanda grâce.

—Oui, reprit Pierre, tu as raison d'être épouvantée, car ton secret est entre mes mains, j'é puis le divulguer et te perdre à tous les yeux.

—Vous ne ferez pas cela, dit la femme coupable en joignant les mains.

Il continua :

—Je puis avertir ton mari, lui apprendre que sa couche est souillée, lui dire quel est ce sommeil si lourd dont on profite pour le déshonorer.

—Il me tuerait !

—Je le sais, il est jaloux, il est Italien, il saurait se venger...comme moi.

—Mais je ne vous ai jamais fait de mal, criez-elle tout éplorée ; grâce ! grâce ! épargnez moi !

—A une condition.

—Laquelle ?

—Viens avec moi.

Eperdue, égarée, Rose se laissa entraîner par lui.

Bertrande venait d'achever sa prière du soir, elle allait se mettre au lit, lorsque plusieurs coups frappés à sa porte la firent tout à coup tressaillir. Pendant que peut-être un de ses voisins avait besoin de secours, elle se hâta d'aller ouvrir ; qu'elle fut sa surprise quand elle se trouva en présence d'une femme échevelée que Pierre tenait par le bras en s'écriant avec force :

—Voilà ton juge ! C'est à Bertrande, c'est à elle qu'il faut tout avouer.

Bertrande ne reconnut pas d'abord cette femme qui tomba à ses pieds, terrassée par la voix de Pierre.

—Dis la vérité ici, poursuivit-il, ou je vais la dire chez toi à ton mari !

—Ah ! Madame, tuez-moi, dit la malheureuse femme en se cachant le visage ; que je périsse par votre main plutôt que par la sienne !

Bertrande, stupéfaite, ne comprenait encore rien à cette scène ; mais elle reconnut Rose.

—Qu'est-ce donc, Madame ? pourquoi êtes-vous chez moi, pâle, éplorée, à cette heure ? et pourquoi Pierre vous a-t-il traînée ici ?.. Moi, votre juge, dit-il... de quel crime êtes-vous donc coupable ?

—Si Martin était là, il pourrait vous répondre, dit Pierre.

A ce mot, un éclair de jalousie traversa l'âme de Bertrande ; tous ses anciens soupçons se réveillèrent.

—Comment ? que dites-vous ? mon mari...

—Est sorti tout-à-l'heure de chez cette femme ; depuis un mois ils se voient en secret, ils vous trompent ; je les ai vus, elle n'osera pas me démentir,

—Ah ! Madame ! cria Rose toujours agnouillée.

Ce cri était un aveu. Bertrande devint pâle comme une morte.

—O ciel ! murmura-t-elle, trompée, trahie par lui !

—Depuis un mois, répéta le vieillard.

—Oh ! l'infâme ! continua-t-elle avec une colère qui croissait à chaque mot ; toute sa vie n'est donc que mensonge ! il s'est joué de ma crédulité et maintenant c'est de mon amour qu'il se joue ! Il ne me connaît donc pas ? il croit donc pouvoir me braver, moi, moi de qui dépend son sort, son honneur, sa vie !

Puis, se tournant vers la coupable :

—Et toi, malheureuse ! par quel indigne artifice as-tu surpris son amour ? par quel sortilège, par quel filtre empoisonneur dont ton digne père t'a donné le secret ?

—Hélas ! Madame, ma faiblesse est mon seul crime ! et c'est aussi ma seule excuse. Autrefois, quand j'étais jeune fille, je l'ai aimé, Madame, et maintenant ces souvenirs m'ont perdu.

—Des souvenirs ! As-tu donc cru aussi aimer le même homme ? est-tu donc la dupe de l'imposture ? ou plutôt ne feins-tu pas de l'être pour te couvrir d'un lambeau d'excuse ?

Rose à son tour ne la comprenait pas.

—Oui, poursuivit-elle en s'animant toujours, c'était peu pour le fourbe d'usurper les droits d'époux et de père, il fallait, pour mieux jouer son personnage, qu'il abusât aussi la maîtresse par sa ressemblance... Ah ! ah ! ah ! c'est plaisant, n'est-il pas vrai ? Vous aussi, Rose, vous avez cru revoir votre amant ! Je suis donc bien excusable, moi, sa femme, qui me suis crue fidèle à mon mari !

—Que signifie ce langage ? demanda Rose épouvantée.

—Cela signifie que cet homme est un imposteur, et que je le démasquerai ! Oh ! vengeance ! vengeance !

Pierre s'avança :

—Bertrande, dit-il, tant que je vous ai crue heureuse, tant que j'ai pu craindre de troubler ce bonheur, je me suis tu, j'ai renfermé ma juste colère, j'ai épargné l'usurpateur du nom et des biens de mon neveu ; maintenant, puis-je parler ?

—Oui, répondit-elle d'une voix sourde.

—Vous ne me démentirez pas ?

Pour toute réponse, elle s'assit devant la table, et, d'une main tremblante, elle écrivit à la hâte quelques lignes, et remit le papier au vieillard. Il s'en saisit ; son œil étincelait de joie.

—Oui, vengeance contre lui ! mais pour elle... pitié ! que son humiliation soit son seul châtiement ; en échange de ses aveux, j'ai promis le silence, me l'accordez-vous ?

Bertrande fit un geste d'assentiment et de dédain.

—Allez sans crainte, dit Pierre à la femme coupable.

Celle-ci sortit, et Pierre quitta aussi la chambre.

Restée seule, Bertrande se sentit épuisée par tant d'émotions ; l'indignation fit place à l'abattement. Elle songea à ce qu'elle venait de faire, à l'éclat qu'elle allait attirer sur sa tête. En ce moment sa fille s'éveilla, lui tendit les bras en souriant et nomma son père. Son père, c'était un coupable ! Mais était-ce à elle de le perdre, de provoquer l'action des lois ? Qu'il fût criminel devant Dieu, c'était à Dieu de le punir ; qu'il fût criminel envers elle, c'était par son mépris qu'elle devait l'écraser ; mais appeler les hommes à laver cette offense, les initier à tous les mystères de sa vie, profaner le sanctuaire du lit conjugal, enfin, convier tout le monde à ce funeste scandale, c'est ce qu'elle avait fait, l'imprudente ! Elle se repentit de sa folle précipitation, elle espéra en prévenir les suites ; malgré la nuit et le mauvais temps, elle courut sur-le-champ au logis de Pierre, pour lui reprendre à tout prix sa dénonciation ; Pierre n'y était pas, il avait fait seller un cheval et s'était rendu en toute hâte à la ville de Rieux. La plainte de Bertrande était entre les mains des magistrats.

A point du jour, la maison où logeait Martin Guerre pendant son séjour à la ville, fut cernée par des hallebardiers. Il se présenta devant eux avec assurance, et leur demanda ce qu'ils voulaient. Quand on lui eut appris le sujet de l'accusation, il pâlit légèrement, puis il se remit et

se laissa conduire sans résistance devant le juge. Là on lui lut la raquette de Bertrande qui le déclarait imposteur, disant que *faussement, témérairement, traîtreusement, il l'avait abusée en prenant le nom, en supplantant la personne de Martin Guerre; elle demandait qu'il fût condamné à demander pardon à Dieu, au roi et à elle.*

L'accusé écouta cette lecture avec calme, et fit bonne contenance; il témoigna seulement une profonde surprise au sujet de la démarche de sa femme, qui, après avoir vécu plus de deux années avec lui depuis son retour, songeait pour la première fois à lui contester le nom qu'elle lui avait si longtemps donné. Comme il ignorait à la fois et les soupçons que Bertrande avait conçus, et la certitude qu'elle avait acquise, et enfin l'explosion de jalousie qui avait déterminé cette plainte, son étonnement fut naturel, et n'eut pas l'air d'une comédie jouée. Il rejeta le tout sur les instigations de Pierre Guerre, son oncle: ce vieillard, dit-il, guidé à la fois par la cupidité et la vengeance, lui voulait contester son nom et son état, pour le dépouiller de son bien, qui pouvait valoir seize à dix-huit mille livres; et pour atteindre ce but, le misérable n'avait pas craint de saborder Bertrande, et de lui prêter, au risque de la déshonorer, cette accusation calomnieuse, horrible et inouïe dans la bouche d'une femme légitime.— Ah! ce n'est pas elle que j'accuse, s'écria-t-il; elle doit souffrir plus que moi, si réellement un doute semblable est entré dans son cœur; mais je déplore la facilité avec laquelle elle a ouvert l'oreille aux étranges calomnies de mon ennemi.

Tant d'assurance imposa d'abord au juge. Reconduit en prison, l'accusé en sortit deux jours après pour subir un interrogatoire en règle.

Il commença par expliquer la cause de sa longue absence, amené, dit-il, par une querelle de ménage, dont Bertrande s'était bien souvenue; il raconta ensuite la vie qu'il avait menée pendant ces huit années, d'abord vagabond, courant le pays par curiosité, par amour des voyages, puis franchissant les frontières, revoyant la Biscaye, son pays natal, entrant au service du cardinal de Burgos; de là enrôlé comme partisan dans les troupes du roi d'Espagne, blessé sur le champ de bataille de Saint-Quentin, ramassé, porté au prochain village, et guéri malgré la menace d'une amputation. C'est alors que, brûlant du désir de revoir sa femme, son enfant, ses parents et sa seconde patrie, il était revenu à Artigues, où il avait eu le bonheur d'être reconnu sans hésitation par tout le monde, y compris ce même Pierre Guerre son oncle, qui maintenant avait la barbarie de le vouloir désavouer. En effet, n'avait-il pas été comblé de caresses par cet homme jus-

qu'au jour où il s'était avisé de lui demander compte de ses revenus? S'il eut consenti lâchement à sacrifier son bien et à frustrer ses enfants, on ne le ferait pas aujourd'hui passer pour un imposteur. — Mais, ajouta Martin, je résistai, et il s'ensuivit une dispute violente, où la colère m'emporta peut-être trop loin; Pierre, en homme dissimulé et vindicatif, se tut et attendit. Il prit son temps et ses mesures pour ourdir la trame de cette accusation, espérant par là en venir mieux à ses fins, associer la justice à sa cupidité, et obtenir, par une condamnation surprise à la religion des magistrats, les dépouilles qu'il convoitait et la satisfaction de ses injures. A ces explications, qui ne manquaient pas de vraisemblance, l'accusé joignit des protestations sur son innocence; il demanda hardiment que sa femme lui fût confrontée, assurant qu'elle ne pourrait soutenir en sa présence le personnage qu'on lui avait imposé, et que la vérité triompherait dans un cœur que n'animait pas l'aveugle passion de son persécuteur. Il demanda enfin à son tour que le juge rendit hommage à sa sincérité, et que, pour en faire foi, il condamnât ses calomniateurs aux mêmes peines qu'ils avaient invoquées contre lui; que Bertrande de Rolis, sa femme, fut séquestrée dans une maison où elle serait à l'abri de la subornation, et qu'enfin il fût lui-même renvoyé absous avec dépens et dommages-intérêts.

Après ces déclarations, faites avec chaleur, et empreintes d'un ton de sincérité, il satisfît sans se troubler à tout ce que lui demanda le juge; voici à peu près les questions et les réponses, telles qu'elles ont été conservées.

— Dans quelle partie de la Biscaye êtes-vous né ?

— Au village d'Aymès, dans la province de Guipuseca.

— Comment se nommaient votre père et votre mère ?

— Antonio Guerre, et Maria Toréada.

— Sont-ils encore vivans ?

— Mon père est mort le 15 juin 1530, et ma mère ne lui a survécu que trois ans et douze jours.

— Aviez-vous des frères ou des sœurs ?

— J'ai eu un frère qui n'a vécu que trois mois; mes quatre sœurs, Inès, Dorothee, Mariette et Pedrira, sont venues avec moi s'établir à Artigues; elles y sont encore; toutes m'ont reconnu.

— Quel jour vous êtes-vous marié ?

— Le 10 janvier 1539.

— Qui assistait à la cérémonie ?

— Mon beau-père, ma belle-mère, mon oncle, mes deux sœurs, maître Marcel, Rose sa fille, le

voisin Claude Perrin, qui s'enivra au repas de noccs, le poète Giraud, qui composa des vers en notre honneur.

—Quel fut le prêtre qui vous unit ?

—Le vieux curé Pascal Guérin, que je n'ai plus retrouvé à mon retour.

—Quelles circonstances particulières signalèrent le jour des noccs ?

—Catherine Boëre, notre voisine, vint sur le minuit nous apporter la collation, qu'on appelle *medianoches* ; cette femme m'a reconnu, aussi bien que la vieille Marguerite, qui depuis ce jour-là a toujours habité la maison.

—Quel jour est né votre fils ?

—Le 16 février 1548, neuf ans seulement après mon mariage ; je n'avais que douze ans quand j'épousai Bertrande ; et ce ne fut que plusieurs années après que je cessai d'être enfant.

—A quelle époque avez-vous quitté Artigues ?

—Au mois d'août 1549. En sortant du village, je rencontrai Claude Perrin et le curé Pascal ; je leur dis adieu. Je me dirigeai vers Beauvais ; je passai par Orléans, Bourges, Limoges, Bordeaux, Toulouse. Voulez-vous les noms des personnes que j'ai vues et à qui j'ai parlé ? vous les auez. Que puis-je dire de plus ?

Jamais en effet on ne vit de déclaration plus conforme à la vérité. On ne pouvait retracer plus fidèlement toute la conduite de Martin Guerre, et il fallait bien que ce fût lui-même qui parlât ainsi de ses propres actions ; car, ainsi que le remarque l'historien en faisant allusion à la fable d'Amphitryon, Mercure ne rappela pas mieux à Sosie tous ses faits, gestes et paroles, que le faux Martin Guerre ceux du véritable.

Suivant le désir de l'accusé, on séquestra Bertrande de Rolis, pour la mettre à l'abri des instigations de Pierre Guerre. Cependant celui-ci ne perdit pas son temps, et pendant le mois qui fut employé à interroger toutes les personnes que Martin avait citées, cet adversaire actif, guidé par quelques vagues indices, entreprit un voyage dont il revint pas seul.

Tous les témoignages concordaient avec la déclaration de l'accusé ; celui-ci l'apprit dans sa prison et s'en félicita, espérant sa délivrance prochaine. Un jour, en effet, on le conduisit en présence du juge, qui lui déclara que sa déposition était confirmée par tous les témoins qu'il avait invoqués.

—N'en connaissez-vous pas d'autres ? ajouta le magistrat ; n'avez-vous pas d'autres que ceux que vous m'avez désignés ?

—Pas d'autres, répondit l'accusé.

—Et celui-ci ? dit le juge en ouvrant une porte.

Un homme âgé sortit, qui s'élança au cou de l'accusé en s'écriant : Mon neveu !

L'accusé frissonna de tous ses membres ; mais ce fut l'affaire d'un instant ; il se remit de cette première commotion, et, considérant avec sang-froid le nouveau venu, il lui demanda tranquillement :

—Qui êtes-vous ?

—Et quoi ! dit cet homme, ne me reconnais-tu pas ? Aurais-tu le courage de me renier, moi, ton oncle maternel, Carbon Barreau, l'ancien soldat ; moi qui t'ai fait jouer sur mes genoux quand tu étais jeune ; moi qui t'ai appris plus tard à porter le mousquet ; moi, que tu as retrouvé pendant la guerre, dans une auberge de la Picardie, d'où tu t'es enfui secrètement ? Depuis ce temps-là je t'ai cherché partout, j'ai parlé de toi, j'ai dépeint ta figure, ta personne, jusqu'à ce qu'enfin un digne habitant de ce pays s'offrit à me conduire ici, où je ne m'attendais pas, pauvre enfant, à voir le fils de ma sœur emprisonné et garrotté comme un malfaiteur. Quel est donc son crime, monsieur le juge ?

—Vous le saurez, répondit le magistrat. Ainsî vous réclamez cet accusé comme votre neveu ? Vous affirmez qu'il se nomme...

—Arnauld du Thill, dit *Pansette*, à cause de son père, qui s'appelait Jacques Pansa ; Thérèse Barreau, ma sœur, fut sa mère ; il est né au village de Sagias.

—Qu'avez-vous à répondre ? demanda le juge en se tournant vers l'accusé.

—Trois choses, répondit celui-ci avec une rare tranquillité : ou cet homme est fou, ou il est payé pour mentir, ou il se trompe.

L'autre resta muet d'étonnement.

Mais le premier mouvement du prétendu Martin Guerre n'avait point échappé au juge ; il avait été frappé également de l'accusé de franchise de Carbon Barreau. Il se livra à de nouvelles recherches ; d'autres habitants de Sagias furent mandés à Rieux ; tous s'accordèrent à signaler dans l'accusé ce même Arnauld du Thill qu'ils avaient vu naître et grandir sous leurs yeux. Plusieurs d'entre eux déposèrent que dès son enfance il avait annoncé les plus mauvaises inclinations, que le mensonge et le larcin lui étaient familiers, qu'il ne craignait pas de blasphémer le saint nom de Dieu pour couvrir la fausseté de ses allégations hardies. De ces témoignages le juge conclut naturellement qu'Arnauld du Thill était capable de jouer le rôle d'un imposteur, et que l'impudence qu'il affectait était réellement dans son caractère.

D'un autre côté, il observa que l'accusé, qui se prétendait né en Biscaye, savait à peine quelques mots de la langue basque, qu'il plaçait à tort et à travers dans son discours. Il entendit ensuite un autre témoin qui vint déposer que le véritable Martin Guerre était exercé à la lutte et au jeu d'escrime, tandis que l'accusé, ayant voulu s'y essayer n'y avait montré aucune habileté. Enfin, un cordonnier fut interrogé (et ce témoignage ne fut pas le moins accablant) :— Martin Guerre, déclara-t-il, se chaussait à douze points ; quelle fut ma surprise, quand la chaussure de l'accusé n'en porta plus que neuf !—En présence de ces indices réunis, et même de ces preuves accumulées, le juge de Reux, négligeant les autres témoignages qui, selon lui, avaient été surpris à la credulité publique par l'effet d'une ressemblance extraordinaire, s'arrêtant ainsi à la plainte de Bertrande, quoiqu'elle s'obstinât à garder le silence, rendit une sentence par laquelle Arnauld du Thill était déclaré atteint et convaincu d'imposture, et comme tel condamné à perdre la tête ; après quoi son corps serait déchiré en quatre quartiers pour être exposés aux quatre coins de la ville.

Ce jugement, dès qu'il fut connu, souleva dans la ville des impressions de diverses natures. Les ennemis du condamné exaltèrent la sagacité du juge ; les esprits moins prévenus blâmeraient sa témérité ; car le doute était permis entrant de témoignages opposés. D'ailleurs, la possession d'état, la situation des enfants n'imposait-elle pas une grande réserve ? Et ne fallait-il pas des preuves plus claires que le jour pour annuler en un instant un passé de deux années, qu'aucune contestation n'avait jamais troublé ?

Le condamné se rendit appelant de la sentence au parlement de Toulouse. Cette cour crut qu'il fallait peser cette affaire plus mûrement que ne l'avait fait le premier juge. Elle commença par ordonner la confrontation d'Arnauld du Thill avec Pierre et Bertrande de Rolls.

Qui nous dira ce qui se passe dans l'âme d'un accusé lorsque, condamné une première fois, il se voit soumis à une seconde épreuve ? Les angoisses déjà subies se représentent de nouveau, l'espérance, atténuée par un premier échec, ressaisit pourtant toute sa puissance sur l'imagination, qui s'y cramponne, pour ainsi dire, avec anxiété. Il faut recommencer les efforts qui vous ont déjà épuisé ; c'est une dernière lutte qui s'engage, une lutte d'autant plus acharnée, qu'on a moins de force pour la soutenir. Mais ici cet athlète n'était pas de ceux qui se laissent aisément abattre ; il recueillit toute son énergie, toute sa fermeté, pour sortir victorieux du nouveau combat qu'on allait lui livrer.

Les magistrats se rassemblèrent dans la

grande chambre du parlement, et l'accusé fut introduit. Ce fut d'abord à Pierre qu'il eut affaire : il montra un front calme en sa présence, il le laissa parler sans s'émouvoir ; puis, prenant le ton de l'indignation, il l'accabla de reproches, rappela sa cupidité, son avarice, ses serments de vengeance, les séductions qu'il avait exercées sur l'esprit de Bertrande, les manœuvres secrètes employées par lui pour parvenir à ses fins, et l'acharnement inouï qu'il avait mis à recruter contre lui des témoins, des accusateurs et des calomnieux. Il mit Pierre au défi de prouver qu'il n'était pas Martin Guerre son neveu, puisqu'il l'avait reconnu et embrassé devant tout le monde, et que ses soupçons si tardifs ne dataient que du jour de leur violente querelle. Enfin le langage de l'accusé eut tant de force et de véhémence, que Pierre se sentit troublé et ne sut que répondre. Cette entrevue tourna toute entière à l'avantage de l'accusé ; il domina son adversaire de toute la hauteur de l'innocence injustement attaquée, et celui-ci parut déconcerté comme un calomnieux.

Quand il se trouva en présence de Bertrande, ce fut une scène bien différente : la pauvre femme, pâle, abattue, amaigrie par tant de chagrins, s'avança devant le tribunal en chancelant, et parut près de s'évanouir. Elle essaya pourtant de rappeler sa force ; mais dès qu'elle aperçut l'accusé, elle baissa la vue et se couvrit le visage de ses deux mains. Il s'approcha d'elle, et, de l'accent le plus doux, il la conjura de ne pas persister dans une accusation qui devait le perdre, et de ne point se venger ainsi des torts qu'il pouvait avoir envers elle, quoiqu'il n'eût à se reprocher aucune faute sérieuse.

Bertrande tressaillit, et murmura tout bas : Et Rose !

— Ah ! s'écria l'accusé, frappé de cette révélation.

Et prenant sur-le-champ son parti, il s'adressa aux juges :

— Messieurs, cette femme est jalouse ! déjà, quand je l'ai quittée, il y a dix ans, ses soupçons avaient éclaté ; ce fut la cause de mon exil volontaire. Aujourd'hui elle m'accuse de relations coupable avec la même personne : je ne les nie ni les avoue ; mais j'affirme que c'est la jalousie, cette passion aveugle, qui, avec l'aide des suggestions de mon oncle, a guidé la main de Bertrande lorsqu'elle a signé ma dénonciation.

Bertrande ne répondit rien.

— Oseriez-vous, dit-il en se tournant vers elle, oseriez-vous jurer devant Dieu que ce n'est pas la jalousie qui vous a inspiré la pensée de me perdre ?

—Et vous, répliqua-t-elle, oseriez-vous jurer que je me trompais dans mes soupçons ?

—Vous le voyez, Messieurs, s'écria l'accusé avec un air de triomphe ; la passion se fait jour jusque sous vos yeux. Que je sois coupable ou non de la faute qu'elle me reproche, ce n'est pas la question que vous avez à juger ; il en est une autre qui s'agite dans vos consciences ; c'est de savoir si vous pouvez admettre le témoignage de cette femme qui, après m'avoir publiquement reconnu, après m'avoir accueilli dans ma maison, après avoir vécu plus de deux ans en parfaite intelligence avec moi, a cru, dans un jour de colère et de vengeance, pouvoir démentir toutes ses paroles, toutes ses actions. Ah ! Bertrande, ajouta-t-il, s'il ne s'agissait que de ma vie, je crois que je vous pardonnerais un égarement dont l'amour est à la fois la cause et l'excuse ; mais vous êtes mère, songez-y ; mon supplice retomberait sur ma pauvre fille, qui a eu le malheur de naître depuis que je vous ai revue, sur l'enfant que vous portez dans votre sein, et que vous condamnez par avance à maudire l'union qui lui a donné l'être. Songez-y, Bertrande, vous répondrez devant Dieu de ce que vous allez faire.

La pauvre femme tomba à genoux en sanglotant.

—Et maintenant, reprit-il avec solennité, je vous adjure, vous, Bertrande de Rolla, ma femme, de prêter serment ici, sur le Christ, que je suis un imposteur et un faussaire.

On apporta l'image du Christ sous les yeux de Bertrande ; elle fit un mouvement pour le repousser, voulut parler, s'écria faiblement : Non, et tomba évanouie. On l'emporta hors de la salle.

Cette scène avait fortement ébranlé la conviction des magistrats. On ne pouvait supposer à un imposteur, quel qu'il fût, assez d'audace et de présence d'esprit pour se jouer ainsi de tout ce qu'il y a de plus sacré. On entama une nouvelle enquête qui, au lieu d'éclairer les esprits, les replongea dans une obscurité toujours croissante. Sur trente témoins qui furent entendus, plus des trois quarts s'accordaient pour constater l'identité de Martin Guerre avec celui qui avait pris ce nom. Jamais perplexité plus grande ne fut causée par des apparences plus extraordinaires. Cette extrême ressemblance déjouait tous les raisonnements : aux gens qui reconnaissaient Arnauld du Thill, d'autres opposaient des assertions directement contraires. Il entendait à peine la langue basque, disait-on, quoiqu'il fut né en Biscaye ? quoi d'étonnant à cela, puisqu'il avait quitté son pays à l'âge de trois ans ? Il était malhabile à la lutte et à l'escrime, mais, s'étant déshabitué de ces exercices, il pouvait les avoir oubliés. Le cordonnier qui le chaussait autrefois n'avait pas re-

connu sa mesure ; mais cet homme pouvait s'être trompé jadis où se tromper maintenant. L'accusé se défendait en retraçant les circonstances de sa première entrevue avec Bertrande, lorsqu'il l'avait retrouvée ; les mille détails qu'il lui avait rappelés, et que lui seul pouvait savoir ; les lettres qu'il avait eu sa possession, sans que personne pût expliquer ce fait, s'il n'était pas Martin Guerre. Comment se serait-il trouvé blessé au sourcil gauche et à la jambe comme l'absent avait dû l'être ? Comment la virille domestique de la maison, comment ses quatre sœurs, comment son oncle Pierre, comment tant d'autres auxquels il avait cité tant de faits connus de lui seul, comment tout le village enfin l'aurait-il reconnu ? Et cette liaison même que Bertrande avait cru deviner, et à propos de laquelle avait éclaté son emportement jaloux, cette liaison, si elle existait, ne serait-elle pas une nouvelle preuve à l'appui du dire de l'accusé, puisque la personne qui en était l'objet, aussi intéressée et aussi pénétrante comme maîtresse que l'autre comme épouse légitime, l'avait reconnu pour son ancien amant ? N'étant-ce pas là un faisceau de preuves d'où la lumière devait jaillir ? Que l'on suppose un imposteur arrivant pour la première fois dans un lieu où tous les habitants lui sont inconnus ; qu'il lui prenne la coupable fantaisie de représenter un homme qui y aura demeuré, qui y aura eu des liaisons de toutes sortes, qui aura joué son rôle dans mille scènes diverses, qui y aura livré ses secrets, ses pensées à des parents, des amis, des gens indifférents, des gens de toute espèce ; qui aura une femme, c'est-à-dire une personne sous les yeux de laquelle il passe presque toute sa vie, une personne qui l'étudie continuellement, avec laquelle il multiplie ses conversations à l'infini sur tous les sujets et sur tous les tons imaginables : comment cet imposteur pourra-t-il soutenir un seul jour son personnage sans que sa mémoire soit en défaut ? De l'impossibilité physique et morale de jouer un pareil rôle, il fallait bien conclure que l'accusé, qui y avait persisté pendant plus de deux ans, était le véritable Martin Guerre.

Il n'y avait pas en effet d'autre raison qui pût rendre compte d'une pareille tentative suivie de succès, à moins qu'on n'articulât contre lui une accusation de magie. Il fut un instanc question de le livrer à l'officialité ; mais il fallait réunir des preuves, et les magistrats hésitèrent. C'est un principe d'équité, devenu une maxime de droit, que dans l'incertitude le doute profite à l'accusé ; mais à l'époque dont nous parlons, ces vérités étaient loin d'être reconnues ; le crime se présumait plutôt que l'innocence, et la torture, instituée pour arracher des aveux à ceux que l'on ne pouvait convaincre

autrement, ne pouvait s'expliquer que par la conviction des juges sur la culpabilité de leurs justiciables ; car il ne serait venu à l'idée de personne de faire subir des peines à un homme qui pouvait être innocent. Cependant, malgré ce préjugé, qui s'est conservé jusqu'à nous par quelques organes du ministère public habituellement disposés à voir un coupable dans un homme soupçonné, malgré ce préjugé, disons-nous, les juges de Martin Guerre n'osèrent ni le condamner eux-mêmes comme faussaire, ni faire intervenir l'église au procès. Dans ce conflit de témoignages opposés qui semblaient révéler la vérité pour l'obscurcir ensuite, dans ce chaos de raisonnements et de conjectures qui ne faisaient briller les éclairs que pour les éteindre dans les ténèbres, l'intérêt de la famille prévalut. La bonne foi de Bertrande, l'avenir des enfants, parurent des motifs suffisants pour ne procéder qu'avec une extrême précaution ; et cette possession acquise ne devait être sacrifiée qu'à l'évidence : aussi le parlement ajourna-t-il la cause, toutes choses demeurant en état, en ordonnant un informé. Pendant ce délai, l'accusé, dont répondirent plusieurs de ses parents et amis, fut laissé libre dans l'enceinte du village d'Artigues, quoique ses démarches fussent continuellement surveillées.

Bertrande le revit donc auprès d'elle, dans l'intérieur de leur ménage, comme si aucun soupçon ne se fût jamais élevé sur la légitimité de leur union. Quelles pensées devaient occuper son âme pendant ces longs tête-à-tête ? Elle avait accusé cet homme d'imposture, et maintenant, malgré la conviction secrète qu'elle avait acquise, il fallait qu'elle affectât de ne conserver aucun soupçon, qu'elle feignît s'être abusée, qu'elle s'humiliât devant l'imposteur, pour obtenir le pardon de sa folle démarche ; cette conduite était dictée par l'abjuration publique qu'elle avait faite de ses soupçons, en refusant de prêter serment. Elle devait désormais, pour soutenir son rôle et pour sauver l'honneur de son enfant, traiter cet homme comme son mari, se montrer avec lui soumise et repentante, et lui témoigner une confiance entière ; c'était le seul moyen de le réhabiliter, et d'endormir la vigilance de la justice. Qui sait ce que souffrait la veuve de Martin Guerre dans cet effort continuel ? c'était un secret entre elle et Dieu ; mais elle regardait sa fille, elle pensait au terme de sa délivrance, qui ne paraissait pas éloigné, et elle reprenait courage.

Un soir, à la tombée de la nuit, elle était assise auprès de lui dans la partie la plus reculée du jardin ; sa fille jouait sur ses genoux, tandis que l'aventurier, préoccupé par quelque

sombre pensée, caressait par distraction la tête blonde du jeune Sanxi : tous deux se taisaient ; car au fond du cœur ils savaient bien ce qu'ils devaient penser l'un de l'autre, et ne pouvant prendre le ton de la familiarité, n'osant pas non plus affecter trop de réserve, ils passaient ensemble, lorsqu'ils étaient sans témoins, de longues heures mornes et muettes.

Tout à coup un grand bruit interrompit le silence de leur retraite : c'étaient les exclamations de plusieurs personnes, des cris de surprise mêlés à des accents de colère ; on entendit des pas précipités, la porte du jardin s'ouvrit avec fracas, et la vieille Marguerite parut à l'entrée, pâle, haletante, respirant à peine. Bertrande étonnée courut au-devant d'elle ; son mari la suivit ; mais quand ils furent assez près pour l'interroger, elle ne put répondre que par des sons inarticulés, en leur montrant d'un air effrayé la cour de la maison : tous deux regardèrent dans cette direction, et virent un homme debout sur le seuil ; ils s'approchèrent. Cet homme fit un pas pour se placer entre eux : il était de grande taille, brun ; ses vêtements étaient déchirés ; il avait une jambe de bois ; sa physionomie était sévère. Il attacha un regard sombre sur Bertrande : elle poussa un cri et tomba à la renverse... elle avait reconnu son mari !

Arnauld du Thill demeura comme pétrifié. Pendant que Marguerite, éperdue elle-même, tâchait de rappeler sa maîtresse à la vie, les voisins, attirés par le bruit, envahirent la maison et s'arrêtèrent stupéfaits à la vue d'une ressemblance si frappante : c'étaient les mêmes traits, la même taille et le même air ; c'était en quelque sorte un seul être en deux personnes. Tous deux s'entre-regardèrent avec épouvante : il était impossible que, dans ce siècle superstitieux, l'idée de la sorcellerie et d'une intervention infernale ne vint pas à l'esprit des assistants ; ils se signèrent tous, s'imaginant à chaque instant voir le feu du ciel tomber sur l'un de ces deux hommes, ou la terre s'engloutir sous ses pas. Il n'en fut rien cependant ; mais la justice, avertie, les fit saisir tous deux pour éclaircir ce mystère étrange.

L'homme à la jambe de bois, interrogé par les juges, raconta qu'il venait d'Espagne, où le soin de sa guérison d'abord, puis le manque d'argent, l'avaient retenu jusqu'alors. Il avait fait le voyage à pied, presque en mendiant. Il donna à son départ d'Artigues les mêmes raisons que l'autre Martin Guerre avait déjà alléguées : une querelle de ménage au sujet d'un soupçon jaloux, l'envie de voir du pays, et une certaine humeur aventureuse. Il était revenu au lieu de sa naissance, en Biscaye ; de là il

était passé au service du cardinal de Burgos ; puis le frère du cardinal l'avait emmené à la guerre, et il avait servi dans les troupes espagnoles ; à la bataille de St-Quentin, un coup d'arquebuse lui avait fracassé la jambe. Jusque là son récit était entièrement conforme à celui que les juges avaient déjà entendu dans la bouche du premier accusé. Mais voici où ils différaient : Martin Guerre ajouta qu'ayant été transporté dans une chambre par un homme dont il avait à peine distingué les traits, il avait cru mourir, et qu'il s'était passé plusieurs heures dont il ne pouvait se rendre compte, sans doute à cause de la fièvre qui embrasait son cerveau en délire ; il sentit ensuite une effroyable douleur ; et quand il revint à lui, on lui avait coupé la jambe blessée. Il resta long-temps entre la vie et la mort ; mais il fut soigné par des paysans qui l'arrachèrent à un trépas presque certain ; sa convalescence fut longue. Il s'aperçut que, depuis le moment où il était tombé sur le champ de bataille jusqu'à celui où il se sentit vivre, les papiers qu'il portait sur lui avaient disparu ; mais il ne pouvait accuser de cette soustraction les hôtes qui lui avaient prodigué des soins si généreux. Après son rétablissement, privé de toute ressource, il avait attendu l'occasion de rentrer en France pour revoir sa femme et ses fils ; il avait enduré toutes sortes de privations, bravé toutes sortes de fatigues, et enfin, exténué, mais joyeux de toucher au terme de ses maux, il était arrivé sans défiance jusqu'à sa maison ; et là, l'effroi de sa servante, quelques mots entrecoupés, lui avaient fait deviner un malheur ; l'aspect de sa femme et celui d'un homme si semblable à lui l'avaient frappé de stupeur ; on lui avait expliqué le reste, et maintenant il regrettait de n'avoir pas succombé au coup de feu qui l'avait atteint.

Tout ce récit portait un caractère de vérité : mais quand l'autre prisonnier fut sommé de s'expliquer à ce sujet, il se renferma dans ses premières réponses, soutint leur exactitude, affirma de nouveau qu'il était le vrai Martin Guerre, et que le nouvel arrivé ne pouvait être que cet Arnauld du Thill, cet imposteur habile, qui, disait-on, lui ressemblait si fort, que les gens du village de Sagias avaient cru le reconnaître en lui.

La confrontation des deux Martin Guerre ne changea rien à ces prétentions : le premier montra la même assurance, le même maintien ferme et hardi ; le second, prenant Dieu et les hommes à témoin de sa sincérité, déplora son malheur dans les termes les plus pathétiques.

La perplexité des juges était grande ; la situation se compliquait de plus en plus ; la ques-

tion revenait plus ardue, aussi incertaine que jamais ; les apparences, les indices se combattaient mutuellement : on trouvait des probabilités en faveur de l'un, on trouvait des sympathies en faveur de l'autre ; mais les preuves manquaient toujours.

L'un des membres du parlement, M. de Coras, proposa comme dernière épreuve, avant qu'on appliquât la torture, ce suprême moyen des temps barbares, de placer Bertrande au milieu des deux rivaux, se fiant en pareil cas, disait-il, à l'instinct divinatoire d'une femme pour discerner la vérité. En conséquence, les deux Martin Guerre furent amenés dans la chambre du parlement, et quelques instants après on introduisit Bertrande, pâle, faible, épuisée par ses souffrances et par sa grossesse avancée, et pouvant à peine se soutenir ; son aspect inspirait la compassion, et tout le monde était attentif à ce qu'elle allait faire. Dès qu'elle eut jeté un regard sur les deux hommes qui se tenaient chacun à l'une des deux extrémités de la salle, elle se détourna de celui qui était placé près d'elle, et alla s'agenouiller en silence devant celui qui avait une jambe de bois ; puis, joignant les mains comme si elle eût demandé grâce, elle sanglota amèrement. Cette action si simple toucha tous les assistants. Arnauld du Thill pâlit, et l'on crut que Martin Guerre, heureux d'être lavé du soupçon d'imposture par cette reconnaissance publique, allait relever sa femme et l'embrasser ; mais il resta froid et sévère.

—Madame, lui dit-il d'un ton méprisant, cessez de pleurer ; je ne dois pas me laisser émouvoir par vos larmes : c'est en vain que vous cherchiez à excuser votre crédulité par l'exemple de mes sœurs et de mon oncle ; une femme a plus de discernement pour reconnaître un mari, et ce que vous faites à présent en est la preuve ; elle ne se trompe que parce qu'elle aime son erreur. Vous êtes la seule cause du désastre de ma maison.

Foudroyée par ces paroles, la pauvre femme ne trouva pas la force d'y répondre, et fut emportée chez elle presque mourante.

La dignité du langage de ce mari outragé fut regardée comme une preuve de plus en sa faveur : on plaignit Bertrande, victime d'une imposture hardie ; mais tout le monde convint que le vrai Martin Guerre devait parler ainsi. Après que l'épreuve tentée pour la femme eut été renouvelée auprès des sœurs et des autres parents, et que tous, à l'exemple de Bertrande, se furent sentis attirés vers celui qui avait reparu le dernier, la cour, en ayant mûrement délibéré, recdita l'arrêt suivant, que nous transcrivons textuellement.

“ Vu le procès fait par le juge de Rieux à Arnould du Thill, dit Pansette, soi disant Martin Guerre, prisonnier à la Conciergerie; appelant du dit juge, etc.;

“ Dit a été que la Cour a mis et met l'appellation du dit du Thill, et ce dont a été appelé, au néant; et, pour punition et réparation de l'imposture, fausseté, supposition de nom et de personne, adultère, rapt, sacrilège, plagiat, larcins et autres cas par le dit du Thill commis, résultant du dit procès, la Cour l'a condamné et condamne à faire amende honorable au devant de l'église du lieu d'Artigues, à genoux, en chemise, tête et pieds nus, ayant la hart au col, et tenant en ses mains une torche de cire ardente, à demander pardon à Dieu, au roi et à la justice, aux dits Martin Guerre et Bertrande de Rolls, mariés; et ce fait, sera le dit du Thill délivré des mains de l'exécuteur de la haute justice, qui lui fera faire les tours par les rues et carrefours accoutumés du dit lieu d'Artigues, et, la hart au col, l'amènera au devant de la maison du dit Martin Guerre, pour, en une potence qui à cet effet y sera dressée, être pendu et étranglé, et après son corps brûlé; et pour certaines causes et considérations à ce mouvant la Cour, elle a adjugé et adjuge les biens du dit du Thill à sa fille procréée de ses œuvres et de la dite de Rolls, sous prétexte de mariage par lui faussement prétendu, supposant le nom et personne du dit Martin Guerre, et par ce moyen décevant la dite de Rolls, distraits les frais de justice; et, en outre, a mis et met hors de procès les dits Martin Guerre et Bertrande de Rolls, ensemble le dit Pierre Guerre, oncle du dit Martin, et a renvoyé et renvoie le dit Arnould du Thill au dit juge de Rieux, pour faire mettre le présent arrêt à exécution selon sa forme et teneur. Prononcé judiciairement le 12^e jour de septembre 1560.”

D'après cet arrêt, le gibet fut substitué à la décapitation prononcée par le premier juge, vu que cette dernière peine était réservée aux criminels nobles, tandis que le supplice de la potence était infligé à la bourgeoisie.

Lorsque son sort fut ainsi fixé, Arnould du Thill perdit toute son audace. Ramené à Artigues, il fut entendu dans sa prison par le juge de Rieux, et confessa fort au long son imposture. Il avoua que la première idée lui en était venue un jour qu'étant de retour du camp de Picardie, plusieurs des amis intimes de Martin Guerre l'avaient pris pour lui. Il s'était alors informé du genre de vie, des habitudes et des relations de cet homme; puis, ayant trouvé

moÿen de se glisser près de lui, il l'avait guetté pendant la bataille, il l'avait vu tomber; puis l'ayant emporté, il avait, par les moyens que le lecteur a vus, excité au plus haut point son délire pour recueillir ses secrets. Après avoir ainsi expliqué son imposture par des causes naturelles qui écartaient l'accusation de magie et de sorcellerie, Arnould du Thill, touché de repentir, implora la miséricorde de Dieu, et se prépara en chrétien à subir sa condamnation.

Le lendemain, pendant que tout le peuple, affluent des environs, et rassemblé devant la grande église d'Artigues, assistait à l'amende honorable du pénitent, qui, les pieds nus, en chemise, et tenant à la main une torche allumée, s'agenouillait sur le parvis du temple, une autre scène non moins douloureuse se passait dans la maison de Martin Guerre. Epuisée par tant de souffrances, qui avaient avancé le terme de sa grossesse, Bertrande était étendue sur son lit de douleur; elle demandait pardon à celui qu'elle avait innocemment trompé, et implorait de lui quelques prières pour le salut de son âme. Martin Guerre, assis près de son chevet, lui tendit la main et la bénit. Elle saisit cette main et y colla ses lèvres; elle ne pouvait plus articuler une parole. Tout à coup il se fit un grand bruit au dehors: c'était le condamné qui venait subir sa peine devant la maison de Martin Guerre. Quand on le hissa à la potence, il poussa un cri affreux; un autre cri lui répondit dans l'intérieur de la maison. Le soir, on brûlait sur le bûcher le cadavre d'un homme, et l'on menait en terre sainte les corps d'une femme et d'un enfant.

N. FOURNIER.

LA VICOMTESSE DE REVOLLES.

1789.—93.

I.

Semblable à ces enfants qui, sans hériter du caractère et des habitudes de leur père ont reçu de lui l'empreinte de ses traits, la cour de Louis XVI tout en s'éloignant des traditions de sa devancière, avait gardé quelques signes qui la faisaient aisément reconnaître pour avoir succédé aux héros l'Œil-de-Bœuf. Le léger comte de Maurepas avait été un point de transition entre un règne galant et un règne plus austère. Du reste, les principes des encyclopédistes avaient germé; les petites maisons enlouraient comme naguère la capitale d'un cercle de luxe et de plaisirs faciles; et cette espèce de ceinture de Vénus était rehaussée par des habitations charmantes, par des maisons de

campagne qui cachèrent leurs portiques grecs, leurs perrons de marbre, leurs statues et leurs peintures mythologiques au sein d'ombrages épais : si bien que pour les nommer ou avait dû créer le mot de Délices, ou même faire à la sagesse l'outrage d'avouer tout haut que c'étaient des Folies, des folies dont on s'enorgueillissait et qui absorbaient les anciennes fortunes de la noblesse ou la jeune opulence des financiers.

Sur les bords de la Seine votre mesure, non sans plaisir, cette colline pittoresque qui de Meudon descend vers le fleuve par pentes mollement inclinées. Ce n'est plus Paris, ce n'est pas encore la campagne ; mais en ce lieu l'art pouvait trouver dans la nature assez de ressources pour produire des merveilles : à côté des colonnes de stuc celle-ci dressait ses peupliers, et en regard des tapis d'Orient, elle étalait des tapis de verdure. Il y avait comme une lutte entre les fleurs des parterres et les rosaces que le pinceau de Boucher avait semées sur les plafonds.

Une de ces maisons de délices, situées ainsi aux portes de Paris, venait de recevoir belle et nombreuse compagnie. L'aimable hospitalité de la vicomtesse Adélaïde de Révolles, avait tout prévu pour les jouissances de ses amis. Une habile succession d'enchantements tenait les esprits dans une sorte d'alerte perpétuelle ; on ne savait si les masses de feuillages, fraîches et silencieuses, n'allaient pas se remplir soudain de lumière et de bruit ; les pavillons recélaient chacun sa surprise. Ici une collation, là un orchestre, plus loin, une loterie de ces charmantes choses qui se brodaient au tambour par la main des grandes dames. Tandis qu'une longue file de carrosses armoriés amenait sans cesse de nouveaux invités, la Seine portait jusqu'à la rive des barques élégantes qui glissant sur l'onde avec leurs lanternes de couleur, rappelaient les rêves du Lido, la poésie des longues nuits de Venise.

La société se trouvait réunie dans un vaste salon de verdure. Déjà les violons de l'Opéra avaient donné le signal des menuets, lorsqu'une jeune femme et un brillant officier de mousquetaires, se glissèrent hors du quinconce sans affectation et comme pour achever plus loin une conversation purement amicale ; mais à peine furent-ils loin de la portée des regards, que la voix du cavalier devint plus tendre et que son bras pressa plus étroitement le bras arrondi et couvert de longues dentelles qu'on lui avait confié. Leur pas était rapide, le bonheur mettait sa flamme dans leurs yeux, ils étaient beaux, parés, spirituels, riches et nobles, car ils s'appelaient la vicomtesse Adélaïde de Révolles et le chevalier Emile d'Avrigny ; que leur manquait-il ?

Ils s'étaient arrêtés au centre d'un bousquet

formant au-dessus de leurs têtes un dôme mobile. Appuyés contre le piedestal d'une statue de l'Amour, dont les reflets de la lointaine illumination éclairaient doucement les traits gracieux, ils s'entretenaient de leur bonheur et arrangeaient l'avenir.

— C'est trop retarder le jour de notre union, disait à demi-voix le chevalier, de grâce, Madame, songez à la juste impatience d'un homme qui vous aime. Est-il naturel de ne pas s'élançer vers un trésor, quand ce trésor nous est destiné ?

— Chevalier, songez que le monde m'impose des lois sévères. Veuve depuis deux ans seulement, je ne pouvais, bien que j'aie connu à peine mon mari, faire à sa mémoire une sorte d'outrage en acceptant trop tôt de nouveaux liens. Attendons encore.

— Attendre, Adélaïde. Oh ! vous avez une âme froide, vous ne savez pas aimer.

— Moi ! nous verrons, Monsieur, répondit en souriant la vicomtesse, qui de nous deux saura aimer le mieux et le plus longtemps.

— Attendre, reprit-il, et qui sait ? Madame, s'il reste encore à notre pauvre France beaucoup de jours tranquilles. La cour ne voit pas sans inquiétude la convocation des états-généraux. Il s'imprime des choses inouïes. Le peuple est d'une insolence...

— Le peuple ! s'écria dédaigneusement Adélaïde, c'est un chien hargneux et lâche qu'on muselera...

En ce moment une sorte de rire saccadé se fit entendre derrière la charmille, le feuillage et les branches s'agitèrent. La vicomtesse, retournant vivement la tête, aperçut un visage qui lui était inconnu. Les traits de cet étranger portaient un caractère de dureté remarquable. Mme de Révolles ne put s'empêcher de frémir. Le chevalier, à qui son mouvement n'avait pas échappé, s'élança vers l'inconnu pour lui demander compte de sa curiosité ; mais ce dernier ne lui laissa pas le temps de l'interpeler, car s'avançant aussitôt, il salua et dit :

— Madame, veuillez, je vous prie, excuser mon indiscretion. Fatigué du bruit de votre brillante fête, j'avais cherché dans ces allées un peu d'ombre et de silence. Vos dernières paroles ont éveillé mon attention, et je vous avouerai que j'ai trouvé quelque peu sévère votre comparaison sur le peuple.

— Monsieur, dit la vicomtesse d'un ton de voix où perçait la hauteur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître ; puis-je savoir ?...

— C'est juste, Madame, j'ai été amené ici par un de vos amis, le docteur Boehler, et je me nomme Fouquier de Tainville.

—Ah ! dit le chevalier, j'ai lu des vers adressés par vous au roi, en 1781, ce me semble....

II.

Dans la vie ordinaire et dans le cours des siècles quatre ans font quatre points marqués rapidement l'un après l'autre, un peu de temps sans durée, ce jour sans reflet, de passé quelquefois sans souvenir. Mais de 89 à 93 où recommence ce récit, la vie avait été lourde, étouffante, comptée heure à heure, angoisse à angoisse, de même que les victoires du peuple se comptaient tête par tête. On semblait n'exister que pour mourir ; résigné pour soi-même on s'étonnait de rencontrer ses amis. Des amis ! en avait-on, osait-on en avoir ? Comme cette peste de Florence qui avait chassé les convives des festins, les frères de la maison de leurs frères, et séparé même les mains des amans, la liberté républicaine se plaçait soupçonneuse et terrible au sein de toutes les familles, au fond de tous les cœurs, glaçait les courages et annihilait les forces morales et physiques de ses adversaires en isolant les défenseurs de la royauté.

Mais les grandes circonstances n'étonnent que les petits caractères. Il y eut alors des dévouemens bouillans. Toutes ces femmes qui apparaissent encore à nos rêves le front couronné de fleurs ou de plumes, le sein éclatant des feux de leurs diamans, on les vit rejeter sans murmure et peut-être sans regret, les parures d'un temps meilleur, peu faites pour ce long hiver politique. Elles devinrent sublimes d'abnégation et, dépouillées de ce luxe qui les avait en quelque sorte cachées à moitié, elles laissèrent admirer toute leur majesté.

La simplicité d'ameublement d'un petit hôte du faubourg Saint-Honoré où nous allons pénétrer, indiquait le désir de vivre à l'abri de tous les regards, de tous les soupçons.

La tête appuyée contre sa main, une jeune femme, en costume de l'époque, paraissait lire avec attention quelques journaux épars sur un guéridon, mais ses yeux noirs se dirigeaient souvent vers la rue qu'on apercevait par-dessus la tête de deux fins de pierre qui gardaient l'entrée de la cour. On fappa. Au bruit connu, elle tressaillit, se souleva et se laissa retomber dans sa profonde berçère, en murmurant : c'est lui !

Un instant après, le chevalier, ou plutôt le ci-devant d'Arvigny, était auprès de la ci-devant vicomtesse de Révolles. Les regards qu'il attachait sur elle indiquaient plus d'intérêt que d'amour. Du reste, ces quatre années, sans altérer la beauté des traits du chevalier, l'avaient mûrie : ce n'était plus ce charmant cavalier qui faisait entendre des paroles passionnées au sein des mystères élégants d'une fête de nuit, mais un homme

éprouvé par les souffrances, battu par l'orage, mal à l'aise au milieu d'événemens dont la portée se cachait à son esprit.

L'entretien qu'il eut avec Adélaïde fut long et pénible. Si l'on eût prêté l'oreille, les mots d'indifférence, de froideur, répétés fréquemment par la jeune femme eussent donné le secret de sa tristesse, et les molles assurances de tendresse, les réponses vagues du chevalier, eussent paru un indice de changement.

—Oh ! disait-il, pardonnez-moi ou plutôt faites la part des événemens. Vous savez que j'ai dû me rendre plusieurs fois en Bretagne pour protéger les biens de ma famille, et que la cour m'a confié d'importantes missions secrètes auprès des souverains d'Allemagne ; mais bientôt, j'espère, l'heure de notre félicité sonnera, s'il est vrai qu'on puisse être heureux aujourd'hui.

—Emile ! s'écria la jeune femme avec un mélange d'enthousiasme et de mélancolie, quelquefois un rayon de soleil vient percer les nuages les plus sombres,

—Écoutez ! dit-il....

—Ce sont des cris, la voix du peuple, j'y suis accoutumée, la liberté fait tant de bruit !

—Mais ! n'entendez-vous pas les mots de *conspiration* et d'*aristocrate* ?

—C'est vrai.

Et tous deux prêtèrent l'oreille. Semblable au mouvement de la marée montante le bruit allait toujours croissant. Les rumeurs éloignées étaient devenues des menaces, des imprécations proférées par la bouche des femmes et des enfans eux-mêmes.

La foule agglomérée s'augmentait sans cesse des oisifs et des curieux. Le bonnet rouge tranchait sur la teinte sombre et sinistre des carmagnoles. Ça et là brillait le fer de quelques piques, veuves par hasard de leurs trophées de têtes coupées. Cette foule coulait comme un torrent fangeux ; et une voix criait : « Encore un complot découvert ! » Et elle nommait, aux applaudissemens de la multitude, les aristocrates incarcérés. Cette liste fatale se terminait par les noms de l'ex-marquise d'Espercieux et de sa fille.

Le chevalier, qui avait jusques-là prêté à cette scène l'attention d'un homme habitué à de pareils spectacles, poussa un gémissement, répéta en pâliissant : Mme d'Espercieux !... Et sans donner d'explication, sans presque saluer la vicomtesse, il partit précipitamment.

Adélaïde comprit avec la double pénétration d'une femme et d'une femme qui aime. Loin de s'arrêter à d'inutiles plaintes, elle sonna son domestique.

—Mon fidèle Gervais, dit-elle, donnez-moi une nouvelle preuve d'attachement et d'intelligence. Rendez-vous chez le baron de C... mon ami ; il connaît toute la noblesse bretonne, vous lui demanderez si Mme la marquise d'Espercieux qui vient d'être arrêtée avec sa fille, n'est pas des environs de Nantes. Vous prendrez enfin tous les renseignements possibles sur cette famille.

Lorsqu'au bout d'une heure Gervais fut de retour, il trouva sa maîtresse dans un état d'angoisse inexplicable, la tête renversée sur les coussins d'un canapé et les tempes baignées d'éther.

—Madame, dit-il, la marquise d'Espercieux est de Bretagne. C'est une royaliste très-exaltée. On l'a conduite ce matin à Saint-Lazare.

—Et sa fille, sa fille ?...

—Pauvre enfant !... sitôt malheureuse... mourir à dix-sept ans !

—Elle n'a que dix-sept ans ?

—Oui, Madame, elle est, assure-t-on, belle comme le jour.

—Gervais, il faut que je la voie.

—Vous, Madame, grand Dieu ! et comment ? mais vous vous exposerez.

—N'importe. Je le répète, il faut que je la voie.

—Mais on ne pénètre pas ainsi dans la prison ; et sans un ordre de la municipalité, ou d'un des membres du comité de salut public, vous ne pourrez...

—Eh bien ! j'ai vu une fois l'un de ces farouches misérables ; j'irai à lui, il ne me refusera pas le droit d'entrer à Saint-Lazare.

—De grâce, ma bonne maîtresse... Songez-y bien, cette démarche peut vous perdre.

Pauvre Gervais ! crois-tu donc qu'aujourd'hui on ait de bien fortes raisons pour tenir beaucoup à la vie ? Viens, suis-moi, nous allons prendre une voiture de place.

Quelques hommes au visage féroce, au costume négligé, entouraient le citoyen-Tainville, qui, d'une voix animée, leur donnait des ordres et venait de leur prêcher une surveillance plus grande que jamais à l'égard du modérantisme et des brigands de nobles et de prêtres. Resté seul, il s'était rassis à son bureau, orné des deux bustes de Marat et de Lepelletier, quand la porte s'ouvrit pour laisser entrer une femme couverte soigneusement d'une longue mante de tafetas brun. Fouquier-Tainville fronça le sourcil à cette apparition subite, mais un regard plus attentif jeté sur l'inconnue changea les dispositions du républicain.

Devenu empressé et presque poli, il dit d'un ton de voix moqueur :

—Vous ici Madame de Révolles !

—Oui, citoyen. Je vous rends aujourd'hui la visite que vous m'avez faite il y a quatre ans.

Vous vous en souvenez ?

—Parfaitement.

—Ah ! les choses sont bien changées. Vous donniez des fêtes alors.

—Et maintenant nous pleurons.

—Chacun son tour. Les bons principes ont triomphé. Il a fallu que la révolution fût impitoyable, que le comité de salut public fît tous les jours des feux de file.

—Et, cependant, Monsieur, j'ai compté sur vous. Vivant retirée je ne conspire pas, et je crois pouvoir vous prier de m'accorder un permis, pour visiter à Saint-Lazare la marquise d'Espercieux et sa fille, arrêtées ce matin.

—Quoi ! des intrigantes, des agents de l'étranger !

—Me refusez-vous ce que je suis venue franchement vous demander ?

—Vous êtes une enchanteresse. On ne peut vous résister. Tenez, voici ce papier. Si vous avez besoin de moi, je suis toujours visible à cette heure—pour vous, pour toi, citoyenne.

En en lui remettant le permis, il lui pressa la main. Bien que froissée par ce contact odieux, Adélaïde ne laissa percer aucune émotion.

D'après l'ordre écrit de Fouquier-Tainville les guichetiers de la prison laissèrent entrer librement la vicomtesse. On la conduisit jusqu'à l'extrémité d'un long corridor ; la porte d'une chambre s'ouvrit avec fracas. Les habitantes de cette cellule s'étaient retournées en donnant des signes de terreur. A l'aspect d'une femme belle et distinguée elles se rassurèrent et elles accueillirent par des sanglots la visite de l'inconnue, ignorant si les pourvoyeurs de Saint-Lazare leur avaient envoyé une consolatrice ou une compagne de captivité. La vicomtesse se hâta de dissiper leurs doutes en se nommant à elles ; mais tandis qu'elle s'adressait à la marquise, ses regards étaient invariablement attachés sur la jeune Rosine d'Espercieux, blonde et angélique créature qui, agenouillée auprès de sa mère, semblait, avec ses yeux bleus et sa chevelure aux reflets dorés, un de ces seraphins qui chantent devant Dieu.

—Mesdames, disait Adélaïde, j'ai appris la nouvelle de votre arrestation par M. le chevalier d'Avrigny, un de mes amis et des vôtres, et j'ai voulu braver tous les périls pour vous apporter quelque consolation.

Au nom de M. d'Avrigny Rosine laissa échapper ces mots :

—Je savais bien, moi, qu'il ne nous oublierait pas !

—Le chevalier vous est dévoué, n'est-ce pas, Mesdames ?

—Comme un fils, répondit la marquise, nous l'avons connu en Bretagne et dans un temps meilleur. Pourquoi faut-il que la guerre civile nous ait forcées de fuir et de demander asile à cette ville inhospitalière où il s'est commis tant de crimes ? Hélas ! ce n'est pas pour moi que je m'afflige, mais ma pauvre enfant, si jeune, si innocente, elle sera donc condamnée ? Je la verrai périr, pauvre fleur moissonnée avant le temps. Oh ! non, plutôt que de la leur abandonner il faudra qu'ils m'arrachent le cœur !

Les larmes des deux prisonnières recommencèrent à couler abondamment. La vicomtesse les contemplait avec envie, car elle aussi était bien malheureuse, et elle ne pouvait pleurer. Partagée entre l'ardente jalousie d'une amante et la pitié d'une chrétienne, elle sentait mille projets différents traverser son esprit et s'y livrer combat. Plongée dans ses réflexions, elle n'entendit pas la porte se r'ouvrir, et ce ne fut qu'en se détournant, au cri de joie jeté par Rosine, qu'elle aperçut le chevalier d'Avrigny.

—Vous ici, Madame ! murmura-t-il d'une voix étouffée.

Il fallut à la vicomtesse un immense effort de courage pour rester en ce moment maîtresse d'elle-même. Elle répondit par quelques mots, afin de justifier l'intérêt qu'elle avait pris à ces dames, et laissa la marquise épancher librement sa douleur. Au bout d'une demi-heure un guichetier vint mettre un terme à la conversation et annonça qu'il fallait se retirer..

Mme de Révolles sortit avec Emile emportant les bénédictions de la marquise et de la douce Rosine.

Quand Adélaïde et le chevalier furent montés dans la voiture de place qui avait amené la vicomtesse, celle-ci parut pendant quelques minutes réfléchir profondément, tandis qu'Emile était en proie à la fébrile agitation d'un homme qui se sent coupable. Enfin elle fit un mouvement violent, comme si elle venait de prendre tout-à-coup une grande résolution, et rompant le silence, elle dit :

Ne me pas riez pas, Monsieur, je lis dans votre cœur ; vous y cherchez des excuses et n'en trouvez pas. La seule réponse qui pourrait venir à vos lèvres c'est : " J'ai cessé de l'aimer." Pensez-la, cette réponse, mais sans la prononcer.

—Madame....

—Non, chevalier... Votre voix me fait mal. Je le répète, il ne me faut pas d'excuse ; je ne pardonne point, je comprends, voilà tout. Je sais ce que c'est que l'amour ; on ne le donne ja-

mais sans s'être réservé le droit de le reprendre... Eh bien ! tout est fini... Mais une amie vous reste, et de loin elle rêvera de vous et priera pour vous... Cette jeune fille est un ange, il faut que je la sauve.

—O ciel ! vous, Adélaïde ?

—Oui moi... Est-ce la difficulté de l'entreprise qui vous effraie ou la grandeur du sacrifice qui vous étonne ?

Mademoiselle d'Espercieux ne peut vous intéresser au point de vous compromettre dans son intérêt. C'est pour vous une étrangère.

—Non, Emile, puisqu'elle n'est pas une étrangère pour vous... Je la sauverai !

—Mais comment ?... Et dois-je accepter... ?

—Quoi ! repousseriez-vous un service parce qu'il viendrait de moi ?

—Oh ! pouvez-vous le croire !

—Demain matin à six heures, soyez près de Saint-Lazare avec une chaise de poste... Gervais vous attendra... Il vous remettra l'ordre de délivrance de la marquise et de sa fille.

—Je partirai en vous laissant seule dans cette ville que la terreur couvre d'un manteau de plomb !... Il faudrait que je fusse bien lâche !

—Emile, je ne vous ai jamais prié en vain ; entendez-moi aujourd'hui, qu'il s'agit de votre salut. Ce départ est indispensable... Soyez tranquille sur mon sort... Plus tard nous nous reverrons !... mais séparons-nous, et promettez moi, mon âme, de garder mon nom inscrit dans votre souvenir.

—A jamais Adélaïde !

—A jamais !... Oui, je crois plus à la durée de l'amitié qu'à celle de l'amour. Adieu... ; descendez ; j'ai une course à faire... Encore une fois, adieu.

Il s'éloigna d'un pas chancelant et en essuyant quelques larmes. La vicomtesse le suivit du regard le plus longtemps possible, puis elle donna ordre au cocher de la conduire chez le farouche terroriste, qu'elle avait déjà une fois honoré de sa visite.

Autant le matin elle avait été ferme et résolue, autant la difficulté réelle de sa tâche l'accablait d'émotion. Toute faible et palpitante, elle fut obligée de se jeter sur un fauteuil en paille, que Fonquier-Tahiville lui montra du doigt. Cet homme avait promptement compris qu'il s'agissait d'un recours à sa puissance dictatoriale, et il savait bien aussi que rien ne se donnait pour rien.

Impassible et même dur, il tenait fixés des yeux d'une teinte vitreuse sur Mme de Révolles, qui en ce moment était d'une beauté admirable—

pauvre oiselet devant le serpent.—L'entrevue ne dura pas plus de quelques minutes. Quand la vicomtesse partit, elle avait à la main un papier que l'accusateur public l'invita, d'un geste rapide, à cacher dans son sein, en lui disant à voix basse :

—Je compte sur ta parole, petite aristocrate ; notre arrangement doit être sacré... Service pour service... Mais attendre jusqu'à demain soir, c'est bien long... Ainsi donc, à demain huit heures. Tu peux te vanter d'être la seule de cette caste à qui je me sois fié. C'est qu'il y a quatre ans, je te trouvai bien belle, ma petite vicomtesse.

Et une seconde fois, elle sentit la main qui avait signé tant de condamnations capitales presser ses mains qui ne savaient que se joindre pour la prière...

III.

Le lendemain, Gervais rentra à l'hôtel, vers sept heures du matin... Le digne serviteur vit sa maîtresse accourir, et put à peine répondre à ses questions, tant il était essoufflé. Quand Adélaïde eut appris que la chisse de poste contenant le chevalier, Rosine et la marquise avait pu sortir librement de Paris, elle se prosterna et tomba dans une profonde extase, d'où Gervais essaya vainement de la tirer en lui donnant de nouveaux détails. Impassible à tout ce qui l'entourait, elle semblait habiter un autre monde, converser avec des intelligences supérieures, ou bien suivre à travers les distances et dans leur marche rapide les êtres qui emportaient les joies de son cœur.

Oh ! qu'elle était admirable à voir ainsi, agenouillée sur le parquet de sa chambre, les coudes appuyés contre le bois doré d'un fauteuil, les yeux noyés de larmes et brillant cependant d'un éclat surnaturel ! sa bouche fine et pâle, entr'ouverte par ses sanglots, laissa échapper des plaintes si douces, qu'ont eût dit une musique céleste. Pas un murmure, pas une accusation contre le sort ; La Vallière n'était pas plus touchante lorsqu'elle pleura avec la reine sur les jours du roi, son amant.

Mais cet état de prostration physique devait avoir un terme. Une subite lueur se répandit sur le visage de la comtesse. Gervais, qui pleurait dans un coin de la chambre, en suivant du regard tous les mouvements de sa maîtresse, tressaillit de joie, et s'écria :

—Dieu soit béni !

Adélaïde jeta les yeux sur le cadran d'émail de sa pendule.

—Je n'ai pas trop de temps, dit-elle, pour avoir tout achevé. Gervais du papier, de l'encre vite !

Elle se plaça à une table et écrivit une douzaine de lettres, pour ses parents et amis les plus intimes, les cacheta soigneusement et les confia à son vieux serviteur.

Puis elle ouvrit tous les tiroirs de ses meubles de toilette, en retira les colliers, les bagues de diamants, les éventails ornés de peintures, les parures complètes, tout ce qui lui restait de ce temps où l'on pouvait être belle, riche et aimable impunément, elle en fit des parts, les enveloppa, y mit des adresses.

Enfin, rassemblant ses titres de rentes, de baux et l'or et l'argent qui se trouvaient chez elle, la vicomtesse les serra dans un coffret, et écrivit sur une carte, qu'elle y fixa :

“ Pour M. le chevalier d'Avrigny à Londres.”

Gervais ne fut pas oublié. Sa maîtresse la commanda ensuite, malgré sa résistance respectueuse, de la quitter, d'aller s'établir au Marais, chez une vieille parente, bonne et dévouée, qui vivait complètement inconnue, et auprès de laquelle il serait à l'abri de toutes les poursuites.

Il fallut qu'il partit. Adélaïde lui avait annoncé qu'elle se mettrait en route le soir même pour un grand voyage.

Le soir un homme enveloppé d'un manteau couleur muraille se glissa dans l'hôtel de la vicomtesse. Il monta au premier étage, guidé par la lueur d'une lampe de bronze qui brûlait dans le vestibule. Un jour douteux régnait dans le salon. Cet homme tirait déjà bon augure du silence et du mystère qui l'entourait, lorsqu'il frémit en voyant devant lui une femme couverte de vêtements noirs qui faisaient ressortir encore plus la pâleur mortelle de son visage.

—Vous êtes exact, dit-elle, c'est bien. Une heure encore et vous seriez peut-être arrivé un peu tard. Livrée à un désespoir insensé, veuve de tout bonheur, j'eusse commis un crime en brisant la vie dont le dépôt m'a été confié par Dieu... Grâce à vous, je paraîtrai innocente devant mon juge suprême.

Qu'est-ce à dire ? Plaisantes-tu ? Hier tu étais belle et brillante, ce soir tu es sombre et presque mourante. Est-ce donc ainsi que tu veux justifier ma confiance ?...

—Je ne vous ai pas trompé. J'ai promis de me donner à vous pour la rançon de deux innocents. Mais comment se donne-t-on aux héros de la commune ? les mains liées, sous le fer qui va tomber, et l'on a pour couche nuptiale un lit de planches mal jointes !... Il vous fallait la vicomtesse de Révolves, elle est à vous, prenez-la de mains du bourreau. Je ne voulais que la mort, et je n'ai pu mieux m'adresser qu'à vous. Puisqu'il

vous faut chaque jour une victime, je vous en offre une de plus. Vous le voyez, Adélaïde de Révolles vous aura appartenu !

Ces dernières paroles ne furent pas entendues de celui à qui elles s'adressaient. La rage dans le cœur, il s'était éloigné ; mais déjà des misérables, qui l'accompagnaient toujours à certaine distance, gardaient, par son ordre, toutes les issues de l'hôtel..

Le lendemain, le convoi des martyres s'achemina, selon la coutume, vers la place teinte du sang d'un roi. Si Gervais se fut trouvé sur le passage du char de deuil, il eût jeté un cri en voyant parmi les condamnés une femme jeune, belle et résignée, et il eût dit ;

“ Grand Dieu ! c'est Mme la Vicontesse ! ”

ALFRED DESESSARTS.

LES FORÇATS DE TOULON.

BIOGRAPHIE D'UN VOLEUR.

... Le nommé Deham (Jacques), âgé de 33 ans, né voleur ; condamné en 1826 à l'emprisonnement pour vol d'une montre ; condamné le 6 mars 1829 à dix ans de travaux forcés pour vol à l'aide de fausses clés et d'effraction ; dans le même temps, condamné à deux ans d'emprisonnement, pour avoir volé une montre à l'un des détenus, Deham arrive au bague de Toulon. Il avoue franchement son irrésistible passion pour le vol, et demande qu'on le surveille, qu'on le sauve de lui-même, comme un malade réclame un calmant à son médecin. Malgré toute la surveillance des gardes sur cet insensé, il parvient à soustraire les clés de la machine à vapeur, et il vole huit livres de cuivre. Le tribunal maritime le condamne, pour ce fait, à deux ans d'emprisonnement. Après ce premier vol, il en fait plusieurs autres, et à chaque fois il reçoit la bastonnade. Le nombre total des coups de bâton, bien supputés par Deham, s'élève à quatre cents. J'ai vu l'addition des chiffres ; elle est correcte et bien prouvée.

Deham est le plus actif voleur qu'on puisse voir. C'est chez lui une maladie congéniale et incurable, comme l'épilepsie, que cette nécessité de répéter un acte que les tortures ne peuvent empêcher. On a essayé en vain de tout ce que la discipline des bagnes possède de plus coercitif pour l'en guérir ; les poucettes seraient imouissantes, si Deham se trouvait en présence d'un objet de convoitise ; il les briserait pour les voler. Croira-t-on que, sans avoir éveillé le moindre soupçon, on ait pu, à l'aide

d'une simple massue, arracher neuf grosses chevilles en cuivre de la quille du vaisseau *l'Hercule* ? Pour celui qui connaît un vaisseau de ligne, cette opération de Deham paraîtra presque incroyable. Chacune de ces chevilles pèse au moins dix kilogrammes. Une autre fois, il vola les cercles en cuivre qui garnissaient les mâts de la frégate *l'Indépendante*.

Deham est voleur de nature et gourmand. C'est pour satisfaire aux deux besoins impérieux de sa vie qu'il fabriqua un jour de fausses clés pour voler le fricotier (vivrier) des bagnes. Il parvint à soustraire à ce pauvre marchand une marmite renfermant cent vingt-cinq kilogrammes d'aliments. Si on prête quelque objet à ce misérable, il nie l'avoir reçu ou bien il le vend. Il a ainsi trafiqué d'un essieu de voiture du poids de cent kilogrammes, et l'on se demande encore comment il a fait pour tromper ses gardiens. Ceux-ci le couvent des yeux, et il a l'art de leur dérober les clés de la cambusa (magasin des vivres), et de leur prendre cent litres de vin. Après un temps de cachot et l'inévitable bastonnade, il recommence par voler dans une chambre fermée, cadénassée, de l'argent destiné à la paie des condamnés. Un jour, étant à la chaîne, il lui prend envie de boire. A quelque distance de lui se trouve tout le vin de ses camarades absents ; que fera-t-il ? il brise ses fers et s'enivre sur place.

Nous ne finirions pas si nous voulions énoncer encore un nombre considérable de vols dont l'effronté Deham déroule la liste avec l'ostentation d'un charlatan qui vante ses œuvres. Dès sa plus tendre jeunesse, il a commis des vols avec une intelligence si précise des lieux et des moyens dont il convenait d'user, que nous sommes forcés de voir en lui autre chose qu'un voleur ordinaire. Deham est atteint d'une véritable manie, qui s'est renforcée chez lui par la répétition des accès. Cependant il raisonne sensément sur sa hideuse position ; il vous dit que, condamné pour la vie aux galères, il ne peut vouloir d'une cure qui le ferait beaucoup plus souffrir que le cachot humide et les coups de bâton. Ne plus voler c'est ne plus vivre, et d'ailleurs le pourrait-il ? “ Le vol, dit-il, est une passion qui brûle comme l'amour, et lorsque le sang me bouillonne dans la tête et au bout des doigts, je crois que je me volerais moi-même si je le pouvais.”

L'étranger qui visite le bague de Toulon, passe auprès de Deham sans se douter du caractère de l'homme qu'il voit, et qui dix fois sur vingt lui ravira un gage de sa visite.

Deham est à cet égard d'une franchise qui désarmerait son juge, si un juge qui applique la loi pouvait s'émouvoir des châtimens qu'il

prononce contre un coupable. Ainsi, lorsqu'à la nuit tombante, la chiourme rentrait tristement dans ses quartiers, ce forçat joyeux montait l'escalier qui conduit au bureau du commissaire, et là ce voleur émérite venait naïvement accuser les gains de la journée. M. Reynaud prononçait la peine encourue par l'appréciation de l'objet volé, et il remettait au garde le taux des coups de bâton qu'il fallait délivrer sur l'heure. Si le nombre de ceux-ci était par trop minime, alors Deham priait son commissaire de porter cette fraction au dividende prochain.

Il y a quelques forçats de la trémie de Deham, mais il n'en est point de plus adroit ni de plus ingénieux. Il est le grand conseiller de la chambre des voleurs, et c'est à ses lumières que viennent se pourvoir les moyennes capacités du lieu.

Le docteur LAUVERGNE,
Médecin en chef du bague de Toulon.

REVUE DES DERNIÈRES MODES DE PARIS.

Le règne de l'écharpe est établi, la chevalerie n'en faisait pas porter davantage sur les armures et les cottes de maille d'autrefois, que la mode n'en jette aujourd'hui sur les épaules des femmes élégantes.

Etes-vous habillées pour une grande soirée ? Avez-vous le cou et les épaules nues ? vous ne pouvez vous dispenser d'une écharpe d'Angleterre ou de blonde, ou de tulle illusion ? L'écharpe embellit tout.

Le matin, changeant d'étoffe, devenant velours, poul de soie ou popeline, elle fait encore à merveille, et vous ne pouvez vous en passer. Le dessous est rarement de la même couleur que ce qui se montre en dehors. Le noir a souvent, à son envers, du lilas, du rose ou du cerise.

Il y a une grande unité, une grande harmonie en ce moment dans la mise d'une femme qui sait s'habiller : chapeau de velours, robe de velours, écharpe de velours ; la plupart du temps la même couleur, la même nuance règnent partout.

Comme nous le voyons il y a peu de temps ; alors même que la mode se prononce d'une manière tranchée pour un objet de toilette, elle n'est pas exclusive, les temps lui ont appris la tolérance ; ainsi, pendant que les écharpes ont une vogue si prononcée, les châles de Thiébaud et Guichard sont encore portés avec distinction. Il est vrai que ces châles sont bien jolis et leurs dessins bien coquets et bien variés !

sur leurs fonds vert, noir, blanc et bleu mademoiselle.

La passementerie a fait alliance avec les robes du matin. On la retrouve sur les devants des redingotes, leurs corsages et leurs manches.

Beaucoup de ces robes montantes ont des brandebourgs, allant d'un rang de boutons à l'autre et formant échelle sur la poitrine. Quelquefois cette échelle descend jusqu'au bas de la jupe.

Les boutons se fondent en olives.

Les corsages demeurent plats, à pointes arrondies, les manches ne veulent plus être larges, et n'osent se faire tout à fait justes ; quand elles le sont, elles dissimulent ce qu'elles ont d'étriqué sous des *jackets* plats et en biais.

Pour les robes du soir, les corsages sont à pointes très-longues et très-busquées. Des draperies à plis fixés ornent leur partie supérieure, les manches, très-courtes, ont des engageantes qui tombent jusqu'à l'avant-bras.

Le toulard n'est jamais si apprécié que lorsque la saison des déplacements et des voyages approche ; alors son mérite d'*in chiffonnabilité* est sentie par tout le monde et saute à tous les yeux. Aussi voyez-le employé pour les robes de chambre, fond grave enjolivé de ramages, et pour diners, fond clair, avec bouquets et guirlandes de fleurs.

Pour visites, on porte beaucoup de levantine grise, glacée et rose ; trois plis à la jupe, avec petite frange à chaque pli, écharpe pareille aussi garnie de franges.

Le velours épinglé rose est joli et bien porté le soir.

Pour les robes très-habillées, on a quelquefois trois jupes en tulle illusion, garnie chacune d'une guirlande brodée en chenille de couleur. La même broderie est reproduite au corsage et aux manches. (La Mode.)

AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadien*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.